

Secretary of
State for
External Affairs



Secrétaire d'État
aux Affaires
extérieures

DEC 18 1991

N° 281

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

Le 10 décembre 1991

M^{me} McDOUGALL PRÉCISE LES PRIORITÉS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Dans un discours prononcé aujourd'hui et portant sur les priorités de la politique étrangère du Canada pour les années 1990, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a déclaré que le Canada visera le renforcement de la sécurité coopérative, l'établissement d'une prospérité durable, et la préservation de la démocratie et des valeurs humaines.

«Nous devons nous concentrer sur l'avenir et établir un ensemble approprié de politiques en vue d'assurer la stabilité et la prospérité au pays et, à terme, de créer un monde plus prévisible et plus sûr», a déclaré M^{me} McDougall.

La Ministre a expliqué les trois priorités du gouvernement de la façon suivante :

- **renforcer la sécurité coopérative** veut dire établir un ordre international fondé sur la coopération et la règle du droit, surtout par le truchement de Nations Unies plus fortes;
- **établir une prospérité durable** veut dire maintenir un haut niveau de vie par le biais d'une meilleure productivité, d'un environnement attrayant pour l'investissement dans les industries de l'avenir, et d'un accès aux marchés internationaux rendu plus sûr par des négociations commerciales internationales; et
- **garantir la démocratie et le respect des valeurs humaines** veut dire encourager le respect des droits de la personne, la règle du droit, les principes démocratiques et le bon gouvernement, aussi bien que d'autres mesures telles qu'une meilleure coopération pour le contrôle des migrations internationales.